



Pommier / Poirier

N°04
20/03/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Zone Limousin N°4 du 20/03/2025 »*



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort
-------	--------	--------	------

Bioagresseurs	Semaine S 12 17/03 au 23/03	Semaine S 13 24/03 au 30/03
Tavelure		
Oïdium		
Chancre		
Pucerons		
Anthonome		
Xylébore		
Acarien		

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : Les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour de nombreuses variétés, risque de contaminations lors des prochaines pluies.
- **Oïdium** : Contamination possible en période pluvieuse sur les parcelles touchées en 2024 dès le stade C3.
- **Chancre à Nectria** : Contamination possible en période pluvieuse.
- **Pucerons cendrés et verts** : Présence à surveiller pour les variétés précoces.
- **Anthonome** : La période à risque de ponte débute.
- **Xylébores** : Début des émergences.
- **Acariens** : La période à risque d'éclosion est en cours.
- **Psylle du poirier** : Les éclosions sont en cours, les premières larves sont observées dans les bourgeons.
- **Puceron mauve** : Pas de pucerons repérés.

Données météorologiques

La semaine passée, du 10 au 17 mars, la région du Limousin a connu des conditions météorologiques froides, avec des précipitations régulières et un ensoleillement modéré. Sur le secteur de Brive-la-Gaillarde, les températures minimales du week-end du 15 au 16 mars ont été proches de 0°C, notamment la nuit du 16 au 17 mars, où la température est descendue, dans certains secteurs, jusqu'à -3°C.

Prévisions du 21 au 27 mars 2025 (source : Météo France)

La fin de la semaine et le début de la semaine prochaine seront assez perturbés. Le ciel sera gris et pluvieux, avec des risques d'orages prévus samedi dans certains secteurs. Le vent soufflera entre 45 et 70 km/h durant le week-end. La semaine à venir sera globalement pluvieuse. Les températures devraient rester proches des normales saisonnières. Les températures minimales varieront entre 4 et 10°C, tandis que les températures maximales oscilleront entre 11°C et 17°C.

	21/03	22/03	23/03	24/03	25/03	26/03	27/03
Lubersac (19)	 10° / 15° ▶ 30 km/h 70 km/h	 9° / 13° ▲ 20 km/h 45 km/h	 7° / 14° ◀ 20 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h	 5° / 14° ▼ 20 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h
Voutezac (19)	 10° / 16° ▶ 30 km/h 70 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h	 7° / 16° ◀ 15 km/h	 6° / 15° ◀ 10 km/h	 6° / 15° ◀ 15 km/h	 7° / 14° ▼ 15 km/h	 6° / 15° ▼ 10 km/h
Allasac (19)	 10° / 17° ▶ 30 km/h 70 km/h	 7° / 14° ▼ 15 km/h	 7° / 17° ◀ 15 km/h	 6° / 15° ◀ 10 km/h	 6° / 16° ◀ 15 km/h	 7° / 15° ▼ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 10 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 10° / 16° ▶ 30 km/h 70 km/h	 8° / 14° ▲ 20 km/h 45 km/h	 7° / 14° ◀ 20 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h	 4° / 14° ▼ 15 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h	 5° / 14° ▼ 15 km/h
Measnes (23)	 11° / 17° ▶ 25 km/h 65 km/h	 8° / 14° ◀ 20 km/h 45 km/h	 7° / 14° ◀ 20 km/h 45 km/h	 5° / 13° ◀ 15 km/h	 4° / 13° ◀ 15 km/h	 5° / 11° ▼ 15 km/h	 4° / 13° ▶ 15 km/h

Pommier

• Stade phénologique

Stade B « Gonflement des bourgeons » (BBCH 51)
Stade C « Eclatement des bourgeons » (BBCH 53)
Stade C3 « Oreille de souris » (BBCH 54)
Stade D « Bouton verts » (BBCH 56)

Secteur Arnac Pompadour :



Evelina stade B (BBCH 51)



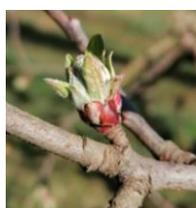
Golden stade C/C3 (BBCH 53/BBCH 54)

Secteur Voutezac :



Mandy stade C3 (BBCH 54) - Opal stade D (BBCH 56) - Gala stade C3 (BBCH 54) - Golden stade C3 (BBCH 54)

Objet :



Opale stade C3 à D (BBCH 54/56)



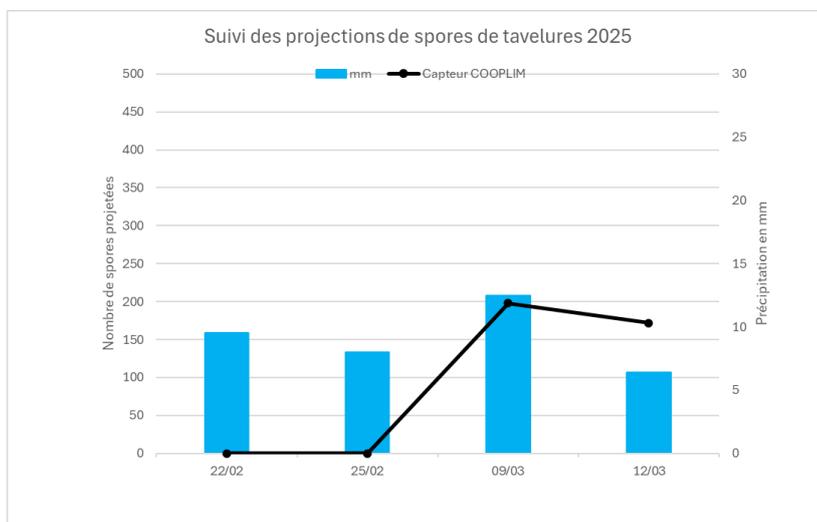
- Golden stade C3 (BBCH 54) - Evelina stade B (BBCH 51)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Situation sur le terrain :

Le suivi de la projection des spores de tavelure s'effectue avec le capteur de spores type Marchi de COOPLIM situé à Orgnac-sur-Vézère (19). Le lit de feuilles tavelées a été mis en place le 26 février, pour un suivi des projections.

Ci-contre les premiers résultats.



Le risque tavelure dépend :

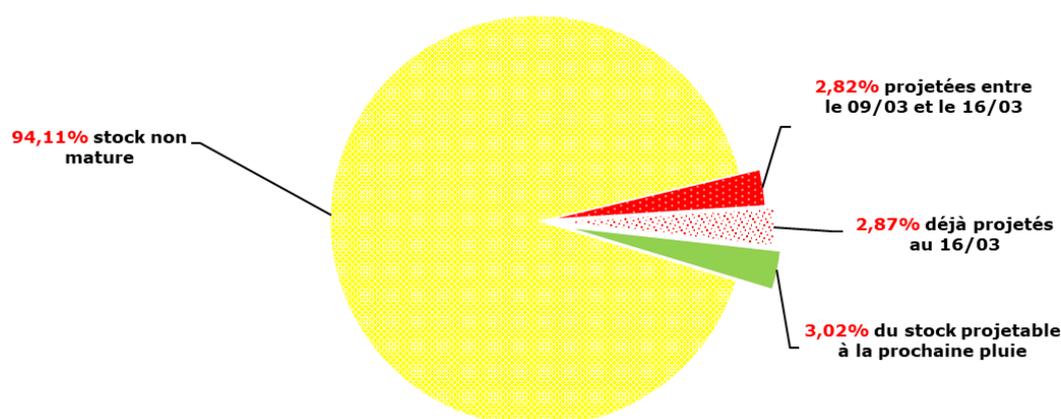
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

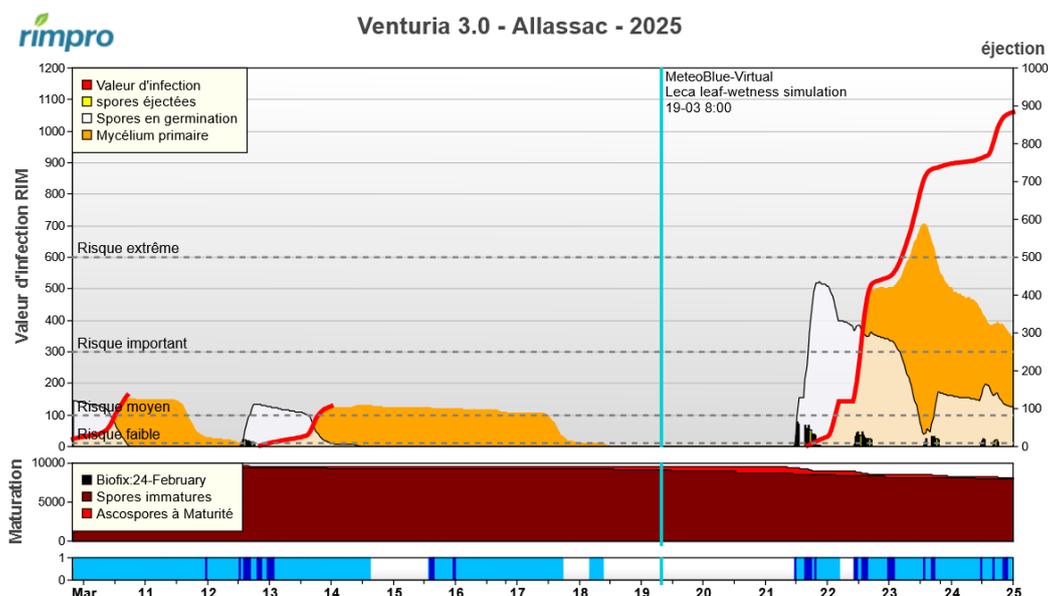
Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

Maturation et projection 2025
d'après le modèle Inoki



Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro : Secteur Allassac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 24 février et les paramètres par défaut sont conservés.

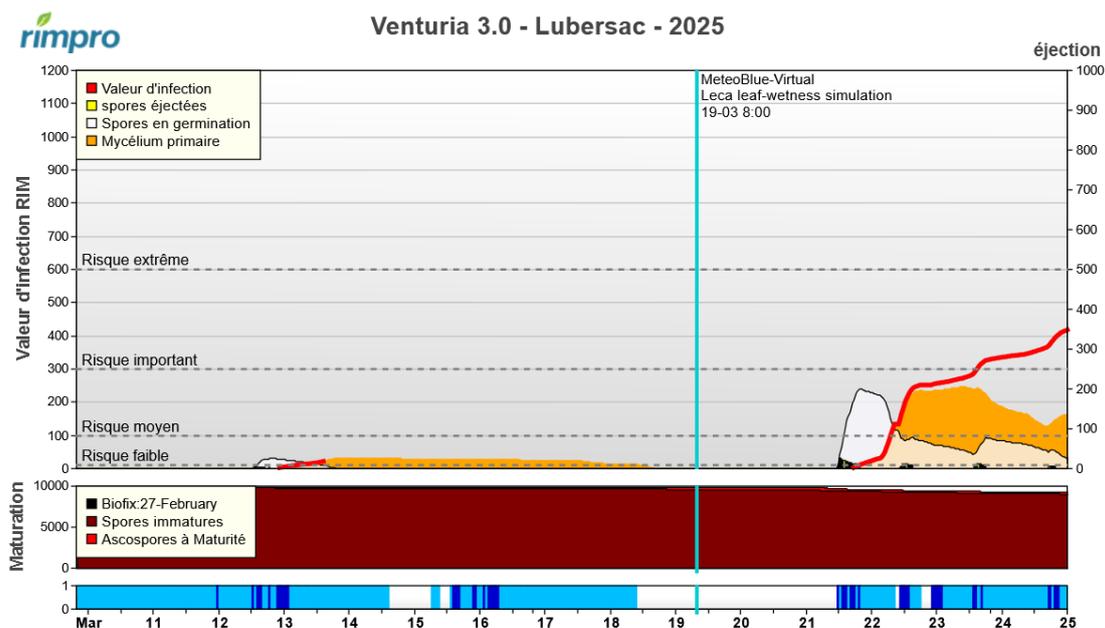


Risque calculé la semaine dernière : risque moyen.

Risque prévu cette semaine : un risque modéré à extrême avec des projections calculées du 21 au 25 mars (RIM prévisionnel de 31 à 1017).

Résultats de la modélisation Tavelure RIM-Pro : Secteur Lubersac

Paramétrage : le Biofix est fixé au 27 février et les paramètres par défaut sont conservés.



Risque calculé la semaine dernière : risque faible a été calculé la semaine dernière.

Risque prévu cette semaine : un risque modéré à important avec des projections calculées du 21 au 25 mars (RIM prévisionnel de 22 à 418)

⇒ Un document d'aide pour l'interprétation des courbes RIM-Pro est à votre disposition : [ici](#)

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité à la tavelure (C = BBCH 53) est atteint, toute pluie pourra donner lieu à des projections de spores.

Des épisodes pluvieux sont annoncés pour cette fin de semaine et début de semaine prochaine. **Un risque de contamination existe** et sera d'autant plus élevé si les températures et l'humectation du feuillage sont suffisantes pour permettre aux spores de germer et d'infecter le végétal.

Surveillez la végétation.

📖 **Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'observateur**

• **Oïdium (*Podospheara leucotricha*)**

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10 et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Pour en savoir plus sur cette maladie : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/22105/Pomme-Biologie-epidemiologie>

Evaluation du risque

La période à risque débute avec le stade sensible en C3 (BBCH 53) et sera d'autant plus élevé si les conditions de températures et d'humectation du feuillage sont réunies pour permettre l'infection du végétal.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées les années précédentes car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.



• Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. **La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

L'existence de plaies sur les arbres (taille, gonflement des bourgeons, fissure de l'écorce due au gel ou à la grêle, cicatrice foliaire) **conditionne également l'apparition de chancres.**

Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

En parcelles sensibles, c'est à dire ayant déjà des chancres à nectria, **le stade BBCH 51 « début de gonflement » marque le début de la période à risque de contamination.**

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre. Les conditions humides sont propices aux contaminations.

Mesures prophylactiques

Afin de réduire l'inoculum et de limiter l'extension de la maladie, il est indispensable de faire des curetages des charpentières et de supprimer les rameaux porteurs de chancres en conditions sèches. Il faut ensuite les sortir du verger pour les brûler.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'observateur**

• Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)

Les œufs d'hiver donnent naissance au printemps à des femelles aptères (sans ailes), **les fondatrices**, qui sont ensuite à l'origine de plusieurs générations d'individus aptères ou ailés. Les colonies occasionnent des dégâts conséquents sur les feuilles et les fruits. Les fruits piqués se déforment et se nanifient alors que les feuilles s'enroulent irréversiblement, limitant ainsi l'activité photosynthétique.

Pour en savoir plus sur ce ravageur : <https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons/dysaphis/d.-plantaginea>

Situation sur le terrain :

Présence de pucerons dans les vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Fondatrice de puceron
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

Période à risque d'éclosions en cours pour l'ensemble des secteurs.



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

 Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'observateur

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorus*)



Anthonome adulte
(Crédit Photo : FREDON NA)

Pour en savoir plus sur ce ravageur : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/16814/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Biologie-du-ravageur>.

Situation sur le terrain :

Pas d'adultes signalés en vergers, pas de captures lors des battages.

Les parcelles concernées doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B. La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

Le stade B est atteint et la reprise d'activité des anthonomes a commencé. La période à risque de pontes débutera à partir du stade D (BBCH 56). Soyez donc vigilants sur vos parcelles à problème « anthonomes » récurrent.

 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'observateur

• Xylébores

Les xylébores hivernent dans les galeries où ils se sont métamorphosés. Les femelles prennent leur essor au printemps (essaimage de février à mai), lorsque la température diurne dépasse 18°C.

Pour en savoir plus sur ce ravageur : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/18705/Forets-Xylebore-disparate>

Situation sur terrain :

Les premières sorties de xylébores ont été observées le 10 mars.

Evaluation du risque

L'émergence débute. La hausse des températures annoncées pourrait être à l'origine d'une émergence plus importante de femelles, et ainsi de dégâts sur de nouveaux pommiers.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques. Dans les situations à forte pression et en complément d'une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), il est possible de recourir à du piégeage massif. Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;



Piège à xylébores
(Crédit Photo : FREDON NA)

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens rouges de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles lors de la campagne à venir.

Il est conseillé de réaliser une prognose hivernale sur les parcelles impactées en 2024.

Pour en savoir plus sur ce ravageur : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/21609/Pomme-Biologie-epidemiologie>

Réalisation d'un comptage de prognose hivernale des œufs d'acariens rouges (janvier à début mars) :

- Prélever au hasard un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes sur 50 arbres (50 rameaux x 2 bourgeons = 100 bourgeons) ;
- Dénombrer, sous la loupe, le nombre de bourgeons occupés par plus de 10 œufs viables (couleur rouge-vif).

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions : **seuil indicatif de risque atteint.**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Evaluation du risque

Surveillez les parcelles fortement occupées en 2024 par les acariens rouges et, où une présence faible d'auxiliaires tel que les typhlodromes.

Poirier

- **Stade phénologique**

Stade C3 « Oreille de souris » (BBCH 54)

Stade D « Bouton verts » (BBCH 56)

Stade E « Bouton de rose » (BBCH 57)

Stade E2 « Ballonnet » (BBCH 59)

Secteur Arnac-Pompadour :



Conférence stade C3 à E

Secteur de Vignols :



Conférence stade C/C3 (BBCH 53/54)

Secteur Voutezac :



Conférence stade E (BBCH 57) - William's stade D/E2 (BBCH 56/57)

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Le stade sensible est atteint (C3-D).

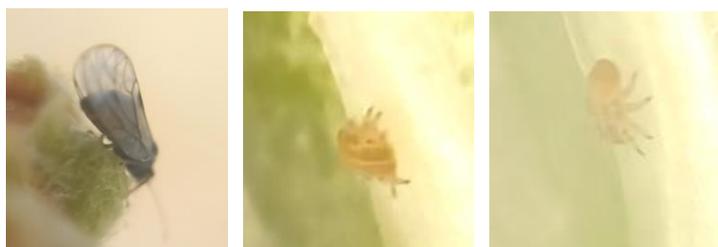
Evaluation des risques

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Situation sur terrain :

Les observations de la semaine dans chacune des parcelles de référence montrent que des jeunes larves sont présentes dans les bourgeons floraux.



Adulte et jeunes larves de psylle
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

A partir de l'apparition des boutons floraux et jusqu'à l'apparition des premières fleurs, les larves de psylles sont cachées dans les corymbes. Vous pouvez donc les observer à la loupe au verger afin de déceler le stade dominant qui vous renseignera sur le passage d'une génération à l'autre.

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches aires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches aires superposées.

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées du stade B à C.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond aux éclosions. **Le risque est en cours dans l'ensemble des secteurs avec l'apparition des tissus tendres des bourgeons** nécessaires à l'alimentation des jeunes larves en cours d'éclosion.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

 **Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

Situation sur le terrain :

Les œufs déposés à l'automne par les pucerons mauves ont passé l'hiver dans les crevasses des organes végétatifs du poirier. Pas d'éclosions observées dans les boutons floraux.

Seuil indicatif de risque : le seuil est atteint dès lors que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de services DGAL/SDQSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

• **Anthomome d'hiver du poirier** (*Anthonomus pyri*)

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent



Larve d'anthomome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

avant ou au moment de la floraison.

Evaluation du risque

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

• Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

	Stade B Début de Gonflement	Stade C Gonflement Apparent	Stade D Apparition de boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stades G-H Chutes de pétales	Stade I Nouaison
Pommier	-7°C	-4°C	-3,5°C	-2°C	-1,8°C	-1,6°C	-1,6°C
Poirier	-7°C	-6°C	-4,5°C	-2,8°C	-1,6°C	-1,5°C	-1°C

(Source : Seuils critiques INRA - CTIFL)

• Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).

Cliquer sur la fiche pratique « [Fiche vergers](#) » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs"

• Auxiliaires

 **Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur**

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous.

- [Vers de terre & santé des agroécosystèmes](#)
- [Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Coléoptères & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Oiseaux & santé des agro-écosystèmes](#)
- [Papillons & santé des agro-écosystèmes](#)

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'Observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".